

Les clefs de la Tour

Bulletin n°21 Juin 2013

de Chartreuse St-Pierre d'Entremont Savoie

Bulletin municipal

le mot du maire

Le rôle du conseiller municipal pourrait s'apparenter à un sacerdoce, laïc bien sûr, fonction particulièrement respectable en raison du dévouement à l'égard d'autrui qu'elle exige. Si cette expression était valable hier, elle est encore plus vraie actuellement.

Être élu municipal aujourd'hui est bien plus complexe qu'il y a 20 ans. La prolifération des textes, d'aspect souvent technique, de source nationale ou européenne, l'exigence grandissante des citoyens, de façon directe et indirecte, la multiplication des interactions avec les autres collectivités territoriales, la réduction des services d'appui de l'État, y contribuent largement. Les élus municipaux, notamment en milieu rural, sont confrontés à cette situation. Dans ce contexte, par la légitimité des urnes, ils assurent la gestion de la commune pour le compte des habitants en tout altruisme. Ils ont un rôle d'accompagnateur, d'organisateur, de médiateur, d'initiateur, de contrôleur, etc.

Pour autant, les conseillers municipaux sont des gouvernants temporaires. Ils sont les élus du moment. D'autres élus les ont précédés et d'autres leur succèderont. En cela, ils ne représentent pas à eux seuls la commune et la commune ne se résume pas à eux. La vie communale ne tourne pas seulement autour de l'activité municipale, et heureusement. Les habitants, les entreprises, les associations, les visiteurs, tous ceux qui y résident, qui y travaillent, qui y passent, en sont des acteurs, à des degrés divers. N'étant pas les seuls à agir, ils ne sont ni omnipotents, ni devins. Tout n'est pas de leur ressort.

Toute vraie démocratie implique la responsabilité citoyenne, responsabilité qui se définit comme un devoir, comme l'obligation d'adopter un certain comportement social. Chacun est responsable de ses actes. Chacun doit s'efforcer de donner l'exemple en rendant service à la collectivité au sens large. La citoyenneté, c'est participer à la vie de la cité. D'où l'intérêt d'un solide tissu associatif local notamment lorsqu'il contribue au vivre ensemble, dans le respect de chacun et pour l'intérêt général. L'implication de nombreux bénévoles sur notre territoire en fait la richesse. L'engagement associatif est le premier niveau de l'engagement citoyen. Dans un monde en crise, la question du choix, de l'engagement et de l'effort commun reste d'une grande actualité.

Brigitte BIENASSIS

La tournée du facteur en "Coeur de Chartreuse"

Dans le cadre de la création de la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse, les élus ont souhaité faire connaître le territoire de cette nouvelle communauté aux habitants par le biais d'un spectacle itinérant traversant toutes les communes : La tournée du facteur. Le facteur Marcellin va pédaler à travers notre territoire à la rencontre des habitants et des écoliers. Il ramassera et distribuera des cartes postales spécial "Tournée du facteur" d'un village à



l'autre. Tous les soirs, il présentera son spectacle dans un village différent. Marcellin s'arrêtera à St Pierre d'Entremont le lundi 24 juin pour son spectacle à 19h et le mardi 25 juin, à l'école il ramassera les cartes postales écrites par les enfants et rejoindra Entremont le Vieux à vélo pour y terminer son périple. Tout le programme sera bientôt dans vos boites aux lettres!

Les recrutements de l'été

<u>Services techniques</u>: Jacques Mollard a été recruté à temps partiel pour renforcer l'équipe technique. Il travaillera pour la commune jusqu'à fin septembre.

<u>Camping municipal</u>: cette saison, Gillian Mumford et Andrée Clidassou assurent l'accueil et l'entretien du camping municipal LE COZON, en temps partagé.

Association Syndicale Autorisée de la "Forêt des Entremont en Chartreuse" - Avis de consultation

(délibération du conseil syndical n°2013/11 du 24 avril 2013).

La consultation porte sur le projet de base de répartition des dépenses entre les membres de l'ASA afin de recevoir leurs observations. Elle se déroulera pendant 16 jours du 20 juin 2013 au 05 juillet 2013 dans notre mairie. Les intéressés pourront prendre connaissance du dossier aux heures d'ouverture de la mairie. Toute observation relative à ce dossier pourra être portée à la connaissance de l'ASA, soit par inscription sur le registre prévu à cet effet, soit par courrier adressé à l'ASA (au siège de l'association) avant le 5 juillet 2013.

ACTUALITES - VIE DU VILLAGE

Les Conseils de hameaux tournés vers la forêt

Les 11èmes conseils de hameaux se sont réunis en avril. Le thème commun était la forêt de Chartreuse : sa composition, son accroissement, les acteurs de l'exploitation forestière de l'amont à l'aval, la structuration de la filière autour d'une Appellation d'Origine Contrôlée, la diversité d'usages liés à la forêt (randonnée, biodiversité, paysage, exploitation forestière, ...). On remercie les intervenants du Parc naturel régional de Chartreuse, techniciens, Fabien Bourhis et Matthieu Gavend, et élu, Roger Villien, pour leur riche intervention. N'hésitez pas à consulter le Comité

Interprofessionnel des Bois de Chartreuse pour acheter vos bois secs et rabotés (tél : 04 79 440 383 et www.bois-dechartreuse.fr).

Les conseils de hameaux, c'est aussi permettre à chacun (résidences principales, secondaires, commerçants) de s'exprimer sur les sujets d'intérêt général relevant des compétences de la commune. Vous pouvez tous y participer, lieux d'échange et moments conviviaux à partager ... Prochain rendez-vous à l'automne 2013 ... avec le soleil!

Camping municipal: confirmé « deux étoiles »

Comme annoncé dans les clés de la tour n° 18, la commune a sollicité un bureau de contrôle pour l'attribution du classement deux étoiles pour le camping municipal.



Camping Le Cozon

L'entreprise
retenue, Alpes
Contrôles a
procédé à sa
visite le 27 mai et
a validé le
classement du
camping en deux
étoiles.

« Salle Jeanot Mariette » à St Même

L'association « Vivre à Saint-Même » a proposé de baptiser ainsi le local associatif de St Même en mémoire de ce jeune maquisard mort à 20 ans dans le Cirque de St Même à l'été 1944. La plaque commémorative a été dévoilée le 8 juin lors d'une cérémonie en présence des représentants du Maquis de Chartreuse et des élus. L'association a offert le verre de l'amitié qui a clôturé cette émouvante manifestation.



Plaque sur le mur de l'ancienne école de St Même

La future communauté de communes : un nom, un lieu, une gouvernance

L'arrêté inter préfectoral N°2013107-0018 a entériné la création de la communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes des Entremonts en Chartreuse, du Mont Beauvoir et de Chartreuse-Guiers. Comme les autres communes concernées, le conseil municipal a délibéré le 28 mai dernier sur le nom, le siège et la gouvernance de cette nouvelle communauté. Le Conseil a suivi les propositions du comité de pilotage de la fusion intercommunale, à savoir

- appeler la nouvelle communauté "Communauté de Communes Cœur de Chartreuse",

- localiser son siège dans le bâtiment du Pôle tertiaire sur la ZI Chartreuse-Guiers, sur la commune de Entre-Deux-Guiers,
- assurer sa gouvernance par 40 conseillers communautaires, 2 par les communes ayant jusqu'à 1200 habitants, 1 siège supplémentaire par tranche de 1200 habitants supplémentaires. Cette disposition s'appliquera dès le 1er janvier 2014.

Notre commune devrait donc avoir 2 conseillers communautaires au lieu de 4, à élire au sein du conseil municipal avant fin 2013.

Le bureau de tri des facteurs : déplacé à Saint-Laurent du Pont



La Poste - Place René Cassin

Jean-Marc Ducros, directeur d'établissement Chartreuse à La Poste Courrier nous a informés du futur déplacement du bureau de tri des facteurs de Saint-Pierre d'Entremont. Il justifie ce transfert par la volonté d'améliorer les conditions de travail des facteurs et le besoin de réorganiser l'entreprise. Ce transfert qui ne fait pas l'unanimité des facteurs sera effectif au 18 juin 2013. Rien de changer concernant les tournées des facteurs. La différence est qu'ils prendront leur poste à Saint-Laurent où notre courrier sera désormais trié. Indépendamment de ce changement, la Poste Enseigne maintient son bureau de poste à Saint-Pierre et continuera de louer l'ensemble du rez de chaussée de ce bâtiment. Le Directeur régional de La Poste a confirmé cela lors du dernier comité départemental de la présence postale territoriale de la Savoie. Bien sûr, nous resterons particulièrement vigilants sur ce point.

LES PROJETS

Avancement du chantier

Le réseau de chauffage au sol du rez-de-chaussée est installé et la chappe coulée. Toutes les cloisons sont en place, les câbles des circuits éléctriques et informatiques sont arrivés à destination dans l'ensemble des salles de cours, coursives, restaurant, salle de motricité (dojo) ... Le bardage du pignon ouest et de la façade se met en place lentement mais sûrement. Le bâtiment va enfin prendre son aspect définitif. L'habillage intérieur va pouvoir commencer, les couleurs des sols, murs et cloisons ayant été validées avec les utilisateurs lors d'une réunion le 4 juin dernier.



Pose du bardage sur la façade ouest du groupe scolaire

GROUPE SCOLAIRE La réunion publique du 19 avril

Au cours de cette réunion, le maire a présenté l'historique du projet dans ses différentes dimensions puis les élus de deux communes et l'équipe de maîtrise d'œuvre ont répondu aux questions portant notamment sur la sécurité du bâtiment. Toutes les informations fournies et diffusées depuis le début du chantier (et particulièrement depuis l'accident de juin 2012), plus les réponses apportées lors de cette réunion, permettent une approche positive de la nouvelle école malgré un manque de confiance compréhensible mais persistant de quelques personnes. Ce nouveau groupe scolaire satisfera pour longtemps les élèves, les parents, l'équipe pédagogique et le personnel scolaire.

Comment s'appellera cette école?

Il est temps de penser sérieusement à l'appellation du groupe scolaire. Un questionnaire sera diffusé sur les deux communes pour recueillir vos judicieuses suggestions.

Concernant l'EMA (Communauté de Communes)

L'essentiel de la charpente est posé et les travaux se poursuivent normalement malgré l'exécrable météo.

MAISON HERMESENDE ET PRÉAU DE LA SALLE NOTRE DAME, C'EST PARTI!

Grâce à l'aide financière du conseil général de la Savoie, deux chantiers de réhabilitation seront lancés cet été sur l'ancien bâtiment de l'AEP : les locaux associatifs de la Maison Hermesende et le préau de la salle Notre-Dame.

1/ La Maison Hermesende, une si longue attente

Il aura fallu 15 ans pour qu'un programme de rénovation de ces locaux voit le jour. Suite à la fermeture de l'école privée en 1997, seuls ont été rénovés les sanitaires en 2004 et le parking en 2011. Concernant les salles associatives, c'était l'attente pour les nombreuses associations utilisatrices, contraintes pendant toutes ces années de pratiquer leurs activités dans des locaux vieillots, pour ne pas dire vétustes. Et bien, cette attente touche à sa fin, puisque l'opération débutera cet été, après l'attribution des 7 marchés de travaux en juin. Mise aux normes de sécurité-incendie, rénovation de l'installation électrique, remplacement des fenêtres, reprise des planchers, mise en couleur des murs des salles, ravalement de la façade, changement des gardes-corps extérieurs... Ce lifting en profondeur estimé à 161 k€ concernera toute la partie supérieure de la bâtisse, pour une livraison prévue en novembre. A la rentrée, les associations seront provisoirement accueillies dans d'autres locaux. Le prochain déménagement de toutes les pratiques sportives vers les nouveaux équipements du Replat va contribuer à regrouper sur Hermesende les activités artistiques (musique, arts plastiques...), formant avec la salle Notre-Dame un ensemble cohérent à vocation culturelle.

2/ Le Préau, un lieu annexe pour la salle Notre-Dame (Communauté de Communes)

5 ans après l'aménagement de la salle Notre-Dame, l'avenir de son préau restait en suspens, jusqu'à la décision récente de la Communauté de communes des Entremonts de procéder dans l'été à la rénovation de sa toiture (couverture, charpente et zinguerie comprises). Cette opération va permettre de sécuriser cette construction menacée par des infiltrations d'eau. L'AADEC, gestionnaire du lieu, souhaite aménager cet espace pour y développer sa vocation festive. Ce lieu prendrait la forme d'un bar associatif réservé à ses adhérents, adeptes du cinéma ou du théâtre. Dans cette optique, elle confiera prochainement aux ados de la vallée la réalisation d'une fresque murale, avec le 7ème art et ceux de la scène comme figures imposées. Enfin, une fermeture amovible du préau sur l'extérieur et l'achat de soufflants électriques sont envisagés, permettant une utilisation de l'espace toute l'année, suivant l'actualité de la salle Notre-Dame.

Voiries - programme de travaux 2013

La consultation des entreprises pour le programme de travaux de voirie 2013 est lancée. Les offres sont attendues pour le 21 juin. Ce programme concerne

- la VC1 : à Mollard la croix (affaissement de chaussée) et à l'embranchement de la VC15 route des Vincent d'en bas (évacuation des eaux pluviales)

- la VC16 "route des badin" à St Même d'en bas ;
- en option : la VC17 route des ciseaux (affaissement de chaussée) et la VC8 route du lotissement du Cozon (déformation de chaussée)

Les travaux sont prévus pour septembre 2013.

Citoyenneté et environnement

Le jardin ethnobotanique à St Pierre d'Entremont, « Les Plantes des cueilleurs »

Avez-vous remarqué ces plantes installées depuis peu dans le jardin situé entre l'ancienne station-service (dite la Maison Blanche) et la mairie ? Ce jardin est



Jardin ethnobotanic au premier plan

désormais qualifié d'ethnobotanique... Mais qu'est-ce que l'ethnobotanique ? C'est l'étude des savoirs et savoir-faire liés aux plantes, de leurs usages et de leur place dans une société. Un jardin ethnobotanique raconte une histoire, celle des Hommes et des plantes sur un lieu donné. Ici, c'est la coopérative de cueilleurs des Entremont qui est à l'honneur. Créée dans les années 50 par de grands personnages de notre vallée, elle existe toujours et ils sont une quinzaine à parcourir les chemins et sommets, quel que soit le temps, pour ramasser les plantes et répondre ainsi à la demande des laboratoires pharmaceutiques, cosmétiques et aux distilleries. Coucou, alchémille, reine des près, gentiane etc. une vingtaine de plantes sauvages cueillies par ces amoureux de la montagne et de sa flore se côtoient dans cet espace. Bientôt, des panneaux seront installés au pied de chacune d'elles afin de connaître leurs noms. Le jardin de St Pierre s'inscrira en 2014 dans le réseau des onze jardins ethnobotaniques mis en place par l'association Jardins du Monde Montagnes en partenariat avec le Parc naturel régional de Chartreuse en 2012. De l'Hôpital de St Laurent du Pont, en passant par le camping de l'Ourson d'Entremont le Vieux ou la commune du Fontanil-Cornillon, chacun a son thème : plantes médicinales, plantes comestibles sauvages, plantes autour des maisons, etc. Tout un patrimoine naturel et culturel est désormais accessible à tous, avec pour nouveaux passeurs de savoirs, les acteurs du jardin.

Pour plus d'informations, voir le site Internet de Jardins du Monde Montagnes ou contacter Isabelle Cavallo 06 81 12 98 20

L'interdiction du brûlage des déchets verts : est-ce si difficile à respecter ?

Une circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 confirme l'interdiction de brûlage des déchets verts des particuliers à partir du 1er janvier 2012, en application du Code de l'Environnement (art L.541-21-1) et de l'article 84 du règlement sanitaire départemental (RSD). L'objectif est de lutter contre les troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, les risques d'incendie et la pollution de l'air, avec l'émission d'imbrûlés (si les végétaux sont humides) et de composés cancérigènes. Pour exemple, les émissions d'un feu de 50 kg de déchets verts équivalent à celles d'une voiture à essence roulant 8 500 km, ou encore 4,5 mois de chauffage d'un pavillon équipé d'une chaudière au fioul. Les déchets agricoles ne sont actuellement pas concernés, mais devraient bientôt l'être. L'écobuage (brûlage sur pied), pourtant polluant et destructeur de biodiversité, reste toutefois permis.



Brûlage de déchets verts

Des alternatives au brûlage existent : le broyage, le compostage, la mise en tas dans un coin du jardin offrant aux petits animaux d'excellents refuges.

ETAT CIVIL



NAISSANCE Dimitri, fils de Cécile GALI et Antony TANG, est né le 5 avril 2013 Margot, fille de Julie BERNOLLIN et Lionel LOUBIGNAC, est née le 17 avril 2013 Anna-Bopah, fille de Johanne-Thida AO et Matthieu BARRET, est née le 25 mai 2013 BAPTEME CIVIL Annaë, fille de Marina DE MORAËS CERQUEIRA LIMA et Sébastien GANDY a été baptisée le 1er juin 2013

AGENDA

CONSEIL MUNICIPAL: 28 juin - 9 juillet - 20 août - 17 septembre

Plan de circulation chemins ruraux - Réunion publique : vendredi 14 juin à 20h30 - Salle Notre Dame

Horaires de la Mairie : Accueil du public lundi, mercredi, samedi, de 9h à 12h - Accueil téléphonique du lundi au samedi de 9h à 12h au 04 79 65 81 33 - Permanence du maire le samedi de 9h à 11h Urgence en dehors des horaires d'ouverture : 06 99 60 68 62

Web: http://www.saintpierredentremont.org/savoie/ - courriel: contact@saintpierredentremont.org

page 4/4